



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Filière technique

Question écrite n° 49819

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur la situation des agents du secteur propreté et du secteur signalisation, qui représentent souvent 50 % des effectifs des services voirie environnement en zone urbaine. En effet, il n'existe pas de formation qualifiante spécifique aux métiers de la propreté et de la signalisation routière, ce qui entraîne pour ces fonctionnaires territoriaux un handicap sérieux dans la préparation des concours, car ils n'ont d'autres solutions que de présenter des options très éloignées de leur exercice professionnel. Il lui demande s'il envisage des mesures afin qu'une filière de formation spécifique aux métiers de la propreté et de la signalisation routière soit créée, ce qui permettrait de faciliter de façon substantielle la valorisation de leurs fonctions et de leurs missions.

Données clés

Auteur : [M. Abrioux Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49819

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1483